



**Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU**

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ANNEE 2020

Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :

L'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2020 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la Communauté de communes des Coteaux du Girou dans le cadre de sa compétence déchets.

Ce document est également un outil de sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets : il est mis en ligne sur le site Internet :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/>

Edito

1 **La collectivité, ses compétences** p 4

2 **Les temps forts de l'année** p 5

3 **La prévention des déchets – actions de communication** p

4 **La collecte** p

5 **La valorisation – traitement** p

6 **Les flux et tonnages annuels** p

7 **Les coûts – le financement** p

8 **Perspectives pour l'année suivante** p



EDITO

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a initié des actions visant à réduire la production de déchets.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire qui a modifié le mode de vie des habitants avec les différents confinements. Les usagers étant plus présents chez eux, ils ont produit plus de déchets.

Malgré la crise sanitaire, la C3G a poursuivi ses actions de la réduction et la valorisation des biodéchets et des déchets verts

- la promotion du réemploi et la réparation
- la sensibilisation et l'accompagnement aux gestes de réduction
- le développement de l'éco exemplarité de la C3G et de ses communes

De plus, 2020 a vu une mise en place tardive des nouvelles instances (automne) entraînant une rupture dans la dynamique engagée.

Daniel CALAS

Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

1- La collectivité, ses compétences

Le territoire



Chiffres clés du territoire

18 communes adhérentes

21 171 habitants (population municipale)

8 273 ménages

+ 6,7 % habitants par rapport à 2019

Habitat : 8 894 logements



1,33 % résidences secondaires

8,74 % appartements

Source INSEE

Les compétences

Les missions de la collectivité en termes de prévention et gestion des déchets regroupent les missions suivantes :

- ▶ Politique de prévention des déchets
- ▶ Collecte des déchets résiduels et collectes sélectives des déchets recyclables
- ▶ Facturation et gestion de la redevance

Les compétences traitement et la gestion des déchèteries ont été transférées au syndicat mixte DECOSET.

2- Les temps forts de l'année

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Aménagement points de regroupement Bazus, Montjoire et Villaries	1 ^{er} atelier compostage	Confinement Suspension des activités de prévention		Distribution de composteurs en "drive"	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lavage bacs points de regroupement		Mise en place du compostage pour les cuisines centrales de Verfeil et Montastruc		Installation de la nouvelle commission OM	Lavage bacs points de regroupement

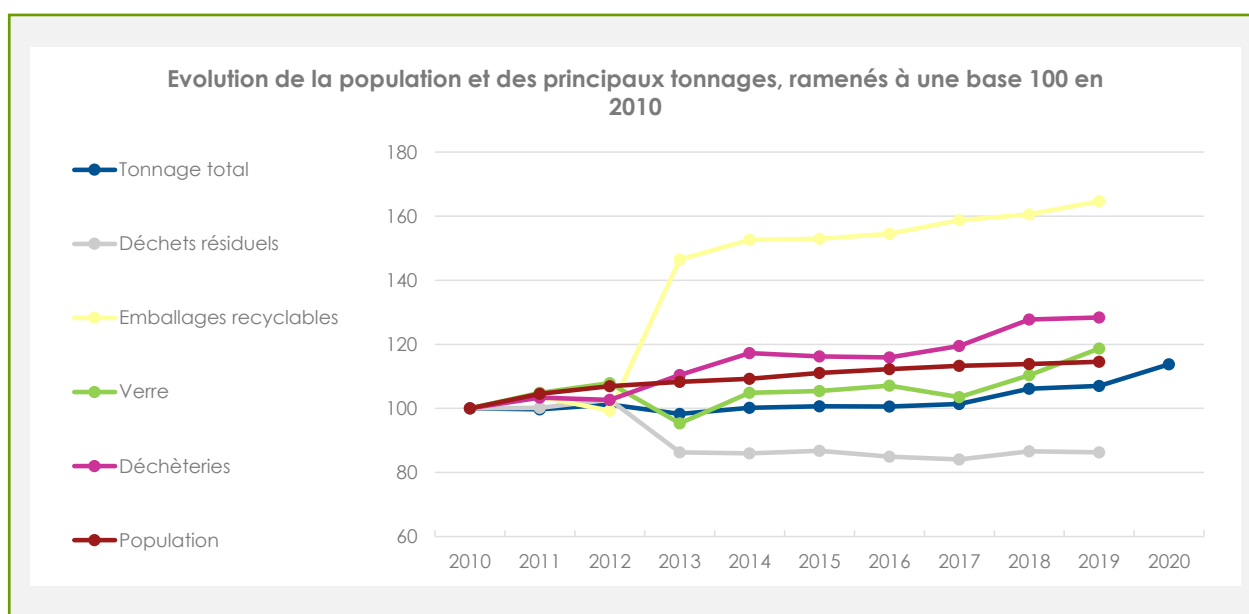
3 - La prévention des déchets – communication

La Communauté de Commune adhère au syndicat de traitement DECOSET qui est labellisé Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.

Dans ce cadre, elle a pérennisé l'élaboration de la matrice des coûts et réalisé son Programme Local de Prévention.

De plus, des actions de sensibilisation sur la gestion des déchets verts seront réalisées en collaboration avec DECOSET et ses adhérents

Réduction des déchets



15% de réduction de la quantité de déchets ménagers et assimilés (hors déchèterie) produits par habitant entre 2010 et 2020.

La loi sur la transition énergétique et une croissance verte a fixé pour objectif de réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2020.



Bien que l'objectif de 10 % de la loi n'ait été atteint, depuis 2013, il est important de souligner que la production totale de déchets a été stable.

Cette stabilité s'est traduite par une diminution de plus de 21 % des déchets résiduels et une progression de 70 % des emballages recyclables.

Ce phénomène est concomitant :

- à la modification du schéma de collecte : diminution des fréquences et équipement des foyers en bacs individuels
- au passage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à la redevance

Actions de prévention - communication

 <p>► Mise à disposition d'autocollants STOP PUB au siège de la C3G et à l'accueil des mairies</p>	 <p>329 composteurs individuels distribués. (distribution au format "drive" sans atelier en raison des conditions sanitaires)</p> <p>► 10,1 % des foyers équipés de composteurs depuis l'année 2003</p>
<p>Actions de prévention :</p> <p>collecte séparée du papier dans les écoles et les mairies</p> <p>mise en place du compostage au siège de la Communauté de Communes</p>	<p>Actions de sensibilisation :</p> <p>Animations scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compostage - Tri des déchets - Gaspillage alimentaire
<p>Animation en d'un atelier gestion différenciée des déchets verts</p>	

4 - La collecte

Organisation de la collecte

Déchets résiduels



Collectés **1** fois par semaine

Le centre bourg de Verfeil est collecté 2 fois par semaine en contenant libres

Des points de regroupement de centre-bourgs et des gros producteurs sont collectés 2 fois par semaine

2 déchèteries

La gestion des déchèteries est déléguée au syndicat mixte DECOSET

Conditions d'accès : 5 m³ maximum par apport, ménages acceptés uniquement, véhicules aménagés ou sérigraphiés interdits

Types de déchets qui peuvent y être déposés : déchets verts, gravats, ferraille, bois, encombrants ...

Emballages recyclables



Collectés 1 fois toutes les 2 semaines

Le centre bourg de Verfeil est collecté 1 fois par semaine en caissettes

Des points de regroupement de centre-bourgs et des gros producteurs sont collectés 1 fois par semaine



Verre



Collecte en apport volontaire

56 colonnes

Biodéchets



Gestion de proximité

Mise à disposition de composteurs individuels

Autres collectes séparées proposées (types de déchets concernés : encombrants, déchets verts, ...)

Collecte de déchets verts : uniquement sur la commune de Lapeyrouse-Fossat 1 fois toutes les 2 semaines avec une limitation de 10 éléments (sacs, poubelle 80 L maximum ou fagots)

Encombrants : apport en déchèteries sauf pour la commune de Villaries qui organise une collecte en porte à porte

Evolution prévisible de la collecte :

En 2021, le remplacement de points de regroupement équipés de conteneurs roulants par des conteneurs enterrés sera initié.

Il portera principalement sur :

- Le lotissement "Les Jardins de Courbenause" à Verfeil qui n'est pas circulaire en benne à ordures
- la finalisation de la faisabilité sur les centre-bourgs

Informations complémentaires sur la collecte

Mode de gestion

La collecte des déchets ménagers est réalisée en prestation :

- porte à porte : Véolia (tranche ferme jusqu'au 31/12/2022)
- apport volontaire : Ets Pierre Carcano (tranche ferme jusqu'au 31/12/2022)

Moyens déployés pour la collecte






4 bennes BOM 20 m³ sur châssis 26 t + 1 bennette 12 t pour le centre-bourg de Verfeil



120 474 km parcours

8 agents de collecte pour les OMR et les emballages recyclables

Service rendu aux usagers non ménagers

	527 bénéficiaires du service n'étant pas des ménages (desservis en porte à porte ou en points de regroupement)
	Limites du service public : 1 000 litres d'emballages recyclables
	Collectes/services spécifiques pour les usagers non ménagers : Collecte trimestrielle de papier dans les écoles et administrations

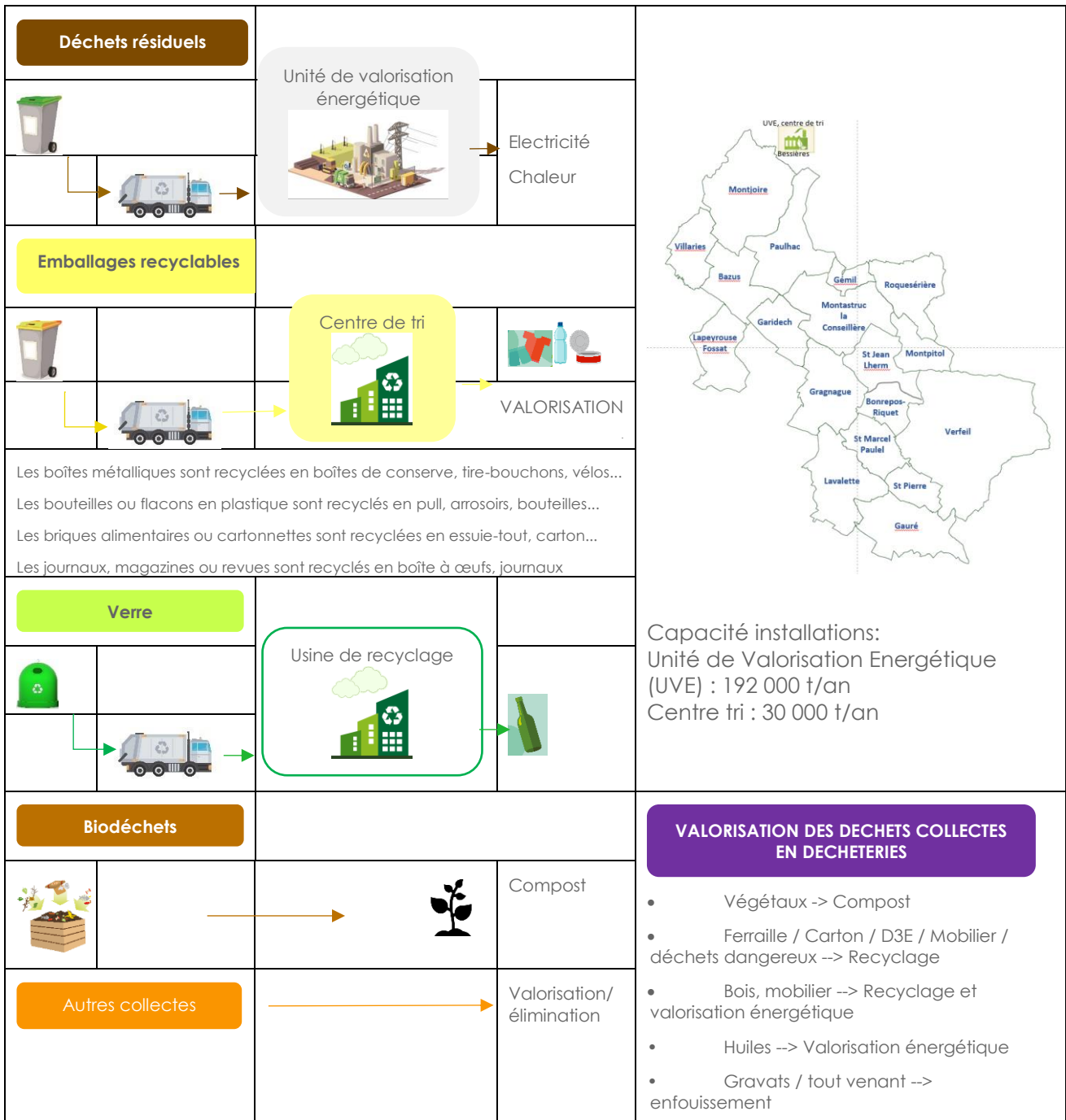
Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets :

Les prestataires ont assurés les formations FCO nécessaires.

Véolia a mis en place une formation d'accueil pour les intérimaires avec des modules sécurité, théorie et pratique.

5 - La valorisation – traitement –

Modes de valorisation des déchets

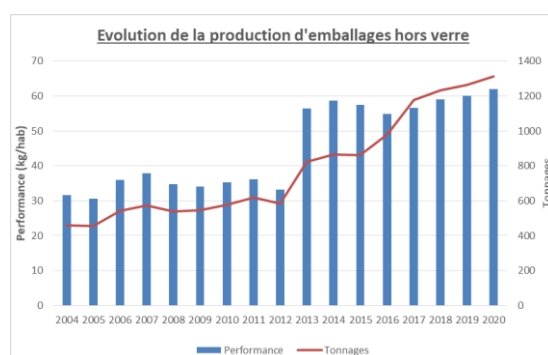
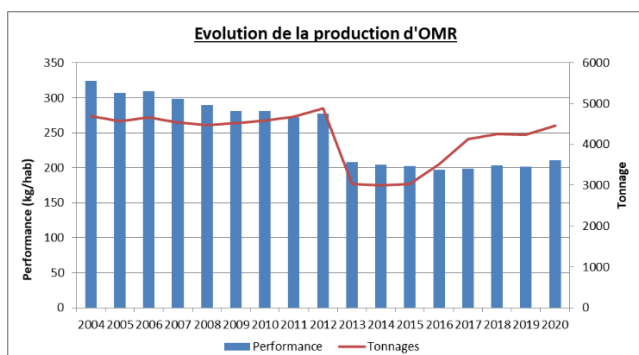


6 – Les flux et tonnages annuels

9 916 T









C'est le tonnage total tout flux confondus collectés en 2020 soit 468 kg de déchets par habitant.

En 2019, ce sont 9502 tonnes, soit 452 kg de déchets par habitant qui ont été produits.



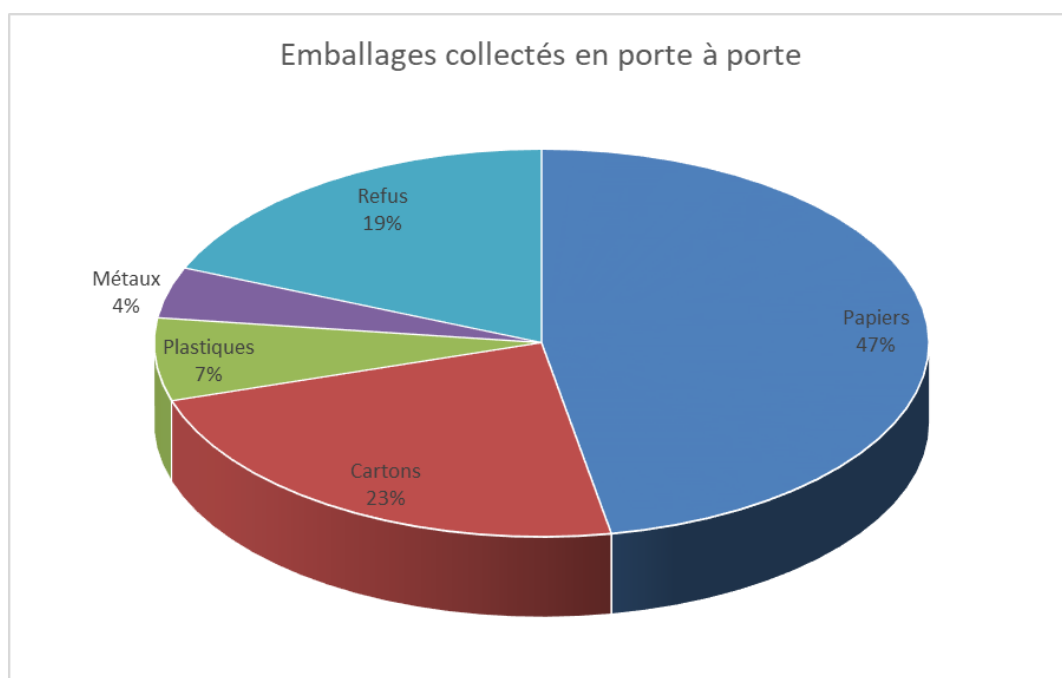
Déchets résiduels		Emballages recyclables		Verre	
	4 456 T en 2020 / 4 237 T en 2019		1 311 T en 2020 / 1 265 T en 2019		780 T en 2020 / 699 T en 2019
Déchets verts (Lapeyrouse)		Déchèteries		Autres collectes	
	286 T en 2020 / 284 T en 2019		3 060 T en 2020 / 2 988 T en 2019		23 T en 2020 / 29 T en 2019

Composition des déchets collectés (hors déchèteries)

			
PAPIERS 27,5 kg/hab	METAUX 2,5 kg/hab	VERRE 36,86 kg/hab	FRACTION RESIDUELLE 210,5 kg/hab
			
CARTONS 13,4 kg/hab	BOUEILLES/FLACONS 4,0 kg/hab	TEXTILES 3,7 kg/hab	DECHETS VERTS 101,5 kg/hab

18.1 % de taux de refus de tri

Le taux de refus (indésirables contenus dans le bac à couvercle jaune) est passé de 18,1% en 2019 à 18,7 % en 2020.



Les déchèteries





3 988 T

C'est le tonnage total apporté en déchèteries en 2020 par les habitants de la CC des Coteaux du Girou

soit **185,3** kg de déchets par habitant.

En 2019, ce sont **142,1** kg de déchets par habitant qui ont été produits soit 3 888 tonnes.

Catégories de déchets collectées en déchèteries (total DECOSET)

 DÉCHETS VERTS	28 %	 ENCOMBRANTS	27 %
 DÉBLAIS / GRAVATS	23 %	 MÉTAUX	3 %

7 - Les coûts - financement

Le compte administratif

	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	2 927 702,75 €	2 931 651,49 €
Budget d'investissement	192 680,00 €	66 404,44 €

Financement du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le financement du budget "Ordures Ménagères" est réalisé au moyen de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Ce budget perçoit également des recettes issues de soutien de CITEO (éco-organisme en charge de la responsabilité du producteur pour les emballages) et de la vente des matériaux (cartons, bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et en aluminium, bouteilles et flacons en verre)

Principales prestations rémunérées à des entreprises

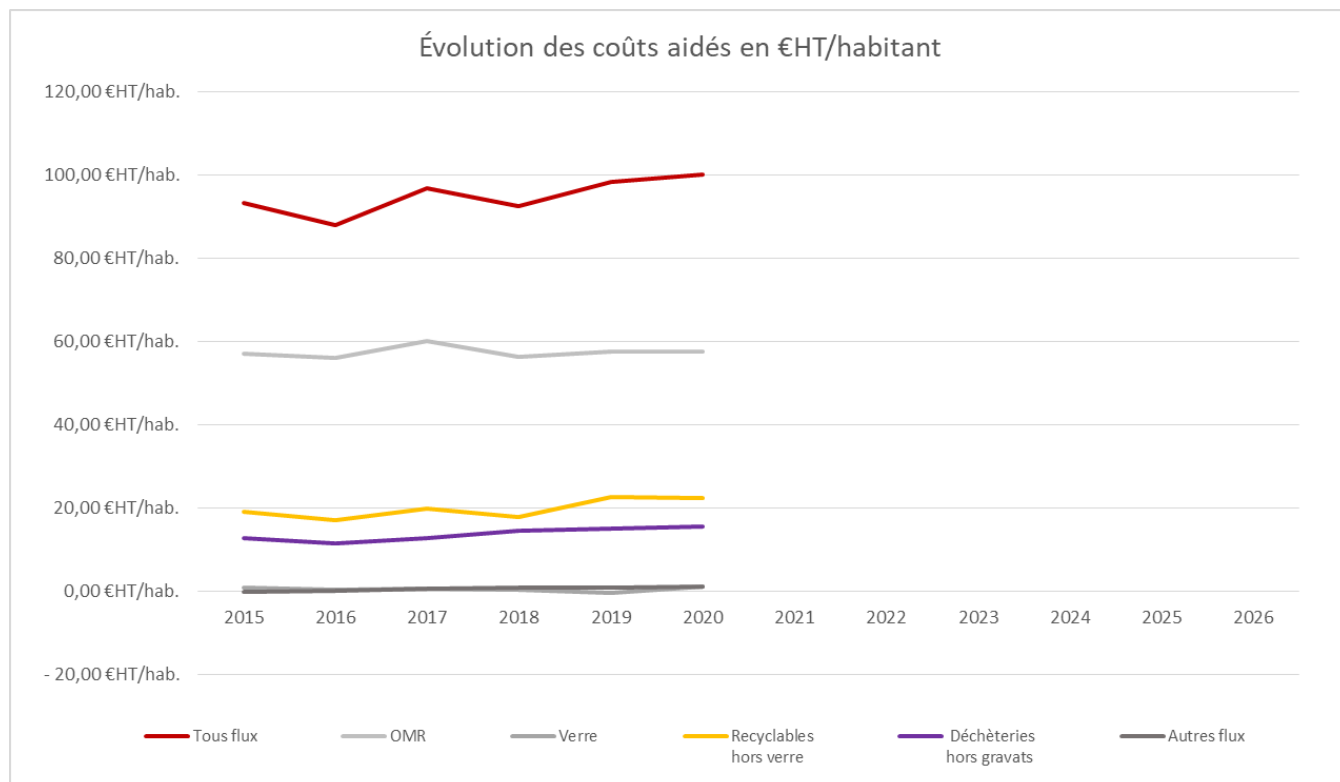
Désignation	Titulaire	Montant € TTC réglé en 2020	Date de fin de marché
Fourniture de bacs roulants	Quadria	52 331,74 €	
Fourniture de composteurs	Quadria et Sulo	10 034,64 €	
Fourniture de colonnes à verre	Quadria	11 455,20 €	20/09/2021
Aménagement points de regroupement	ECTP DMG	22 142,40 € 15 948,00 €	
Collecte des déchets en porte à porte	Véolia propreté	1 064 056,18 €	Tranche ferme 31/12/2022 (+ 1an)

Collecte des déchets en apport volontaire	Ets Pierre Carcano	52 754,15 €	Tranche ferme 31/12/2022 (+ 1an)
Gestion des déchèteries	DECOSET	350 951,67 €	Adhésion
Traitement des déchets	DECOSET	1 068 894,15 €	Adhésion

118,30 € TTC/habitant

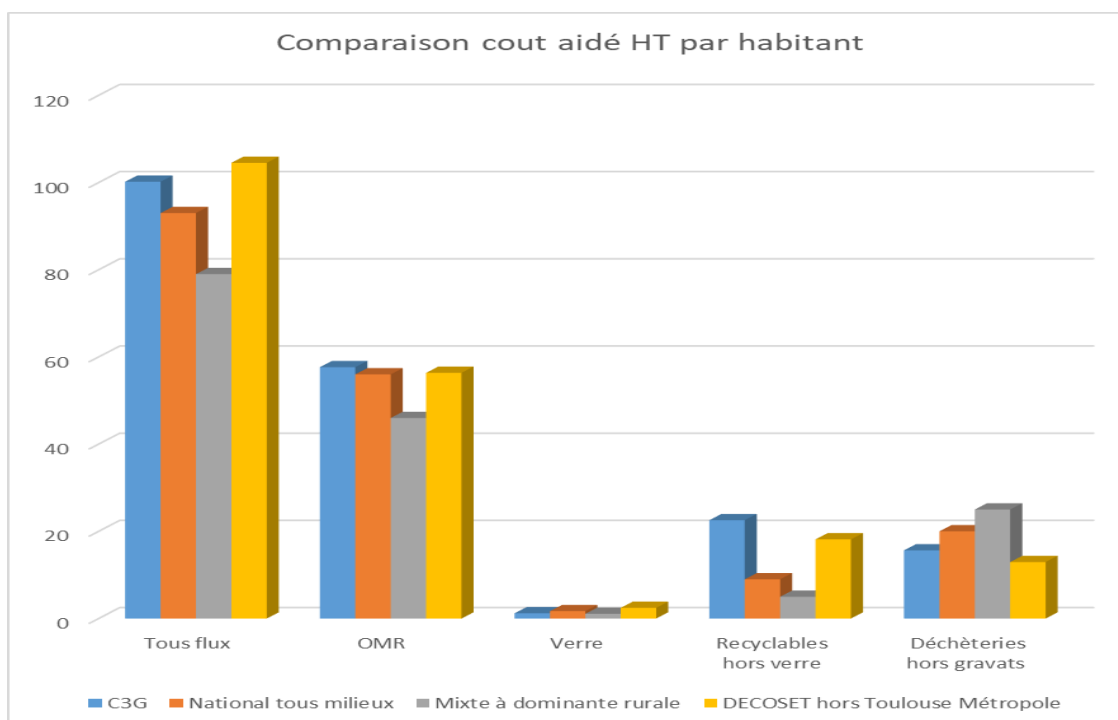
c'est le coût de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets en 2020
+ 3,44 % par rapport à 2019

Evolution du coût du service public de prévention et gestion des déchets



Depuis 2015, le coût aidé par habitant reste assez stable; les variations sont dues aux revalorisations économiques des contrats de collecte et aux coûts de traitement de DECOSET.

Comparaison avec les valeurs de référence



Le coût de la C3G est supérieur au coût moyen national et au coût des collectivités mixtes à dominante rurale tout en étant inférieur à la moyenne des adhérents de DECOSET hors Toulouse Métropole.

Cela montre que les coûts de collecte sont bien maîtrisés et que la différence est due au coût de traitement facturé par DECOSET.

En comparaison avec les collectivités mixtes à dominante rurale, le coût de la C3G est supérieur à cause du choix d'une collecte en porte à porte au lieu d'une collecte de proximité (points de regroupement et apport volontaire).

8 - Perspectives pour l'année suivante

En 2021, il est programmé le début de la mise en place de conteneurs enterrés pour améliorer la collecte du centre historique de Verfeil et en remplacement de points de regroupement aérien dans les centre-bourgs pour une meilleure intégration urbaine.

Une étude d'optimisation et d'opportunité pour la mise en place de la tarification incitative sera lancée. Elle aura pour but de préparer le prochain marché de collecte et de mettre en évidence les axes de progrès pour maîtriser les coûts et réduire la production de déchets.

Enfin, le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sera poursuivi avec des animations en milieu scolaire, le développement du compostage domestique et la mise en place de projets pour le compostage partagé.